
TORONTO PUBLIC LIBRARY
REFERENCE.

2516.

OFFICIERS DE L'ACADIE,

PLAISANCE ET ILE-ROYALE.

Après avoir rappelé la plupart des officiers du Canada proprement dit, nous ne pouvons terminer sans dire un mot de ceux de l'Acadie, ce pays faisant alors partie intégrante de la Nouvelle-France. [1] Le premier Gouverneur ou Commandant qui fut envoyé dans ce pays, après qu'il eut pris quelque importance, fut Mr Grandfontaine, appartenant au régiment de Carignan. Après avoir été fait successivement Lieutenant et Capitaine de vaisseau, il fut nommé Commandant à Pentagouet en 1670. Etant repassé en France en 1675, il fut remplacé par Mr de Chambly, autre officier du régiment de Carignan, celui-là même qui avait bâti en Canada le fort de son nom. Après avoir rempli les fonctions de Commandant en Acadie de 1673 à 1678, cet officier fut envoyé à la Grenade, en 1679, en qualité de Gouverneur, et de là à la Martinique en 1680. Mr de Chambly eut pour successeur Mr LeNeuf de la Vallière, fils de Mr de la

1 Mr Rameau s'est engagé à nous donner l'histoire de la Louisiane, contrée non moins intéressante. Espérons qu'il tiendra parole. D'autres pourront nous retracer, ceux-ci l'histoire des Missions, sans oublier celle des tribus sauvages; ceux-là celle de la Religion qui a joué sur ce continent un rôle si important. La Nouvelle-France offre un vaste champ, et il n'est sorte d'esprit qui ne trouve matière à des ouvrages instructifs et édifiants tout à la fois.

Potherie, qui occupa peu de temps ce poste. Mr Perrot, ancien Gouverneur de Montréal, vint le relever. Après lui, Mr Portneuf de Menneval, enfant du Canada, aussi bien que Mr de Villebon qui avait rendu d'éminents services à de St Castin, fut appelé à remplir ce commandement. Il fut remplacé par Mr de Brouillan, qui, après avoir été Gouverneur à Plaisance en 1690 et fait Chevalier en 1698, fut nommé Commandant en Acadie en 1701 et Gouverneur en 1702.

1702

I° OFFICIERS EN ACADIE.

Officiers Supérieurs.

De Brouillan, Gouverneur,	De Villieu, Major.		
De Bonaventure, Lieut. du Roi.	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de Falaize.

Gannes de Falaize, Capitaine,	De Neuvillette Robineau, Enseigne.		
Moutainville (Clément de), Lieut.,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de la Boularderie.

De la Boularderie, Capitaine,	Lobat, Ingénieur.

Compagnie de Chacornade.

De Chacornade, Capitaine,	De Teinville, Enseigne.		
Gannes de Falaize, Lieutenant,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie DuVivier.

Dupont-DuVivier, Capitaine,	St Pierre (de) Lieutenant.

A cette époque, l'Acadie, aussi bien que le reste de la Nouvelle-France, avait pour Intendant Mr François de Beauharnois. Comme ce fut lui qui obtint du Roi que le port Maltois fût érigé en Baronnie, et que d'ailleurs son frère, le Marquis de Beauharnois, a été, après Champlain et Mr de Vaudreuil, le gouverneur qui a le plus longtemps administré le pays, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos d'en dire un mot ici.

Mr F. de Beauharnois était originaire de l'Orléanais, d'où était venu Mr de Rigauville, ainsi que plusieurs autres, et appartenait à une famille des plus distinguées. D'abord Commissaire de la marine, puis Commissaire des armées

navales, Mr de Beauharnois fût envoyé en Canada en 1702. Après avoir rempli la charge d'Intendant près de trois ans, il fut rappelé en France et placé sur un plus vaste théâtre. C'est alors qu'il obtint le port Maltois et qu'il le fit ériger en Baronnie, sous le nom de Beauville. C'était en 1707. Quatre ans après que cette faveur lui eût été accordée, le Baron de Beauville fut nommé Intendant de la marine à Rochefort, puis successivement Intendant de justice, police et finances de la Généralité de la Rochelle, Commissaire du Roi dans le pays d'Aunis et Iles adjacentes, dans les provinces de Saintonge et de l'Angoumois, Intendant des armées navales dans la mer de l'Océan, enfin Intendant-Général des armées navales en 1726. C'est du moins ce que nous apprend l'Armorial de France. Le Baron de Beauville mourut en 1746, à l'âge avancé de 81 an, sans laisser de postérité. Il avait été précédé dans la tombe, quinze ans auparavant, par son épouse, Melle Anne des Grais, qui était décédée en 1731 dans la 63e année de son âge.

Le Baron de Beauville n'était pas encore Intendant-Général des armées navales, lorsque son frère, Mr Charles de Beauharnois, fut envoyé dans la Nouvelle-France en qualité de Gouverneur-Général. Avant de parvenir à ce poste élevé, le Marquis de Beauharnois avait passé par tous les grades de l'armée. D'abord Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau en 1699, il avait été fait successivement Capitaine d'une Compagnie franche d'Infanterie de la marine en 1699, Capitaine de frégate en 1707 et enfin Capitaine de vaisseau en 1708, puis Chevalier de St Louis. Devenu Gouverneur du Canada, il profita de la longue paix qui signala son administration pour faire progresser la Colonie et la mettre à l'abri de toute insulte. Après avoir chargé de Ligneris de mettre un terme aux brigandages des Outagamis, il envoya de la Verendrye explorer les terres situées entre les Montagnes-Rocheuses à l'Ouest et les lacs Supérieur et Ouinipeg à l'Est, mission qui a suffi pour immortaliser ce célèbre voyageur. L'attaque

et la prise de Louisbourg ayant fait craindre à Mr de Beauharnois que les Anglais ne se portassent sur le Canada, il mit tout en œuvre pour en augmenter les fortifications. Ces travaux étaient bien avancés, lorsqu'il demanda son rappel. C'est alors qu'en récompense de ses nombreux services, il fut nommé, comme l'avait été son frère, Intendant-Général des armées navales, charge dont il ne devait pas jouir longtemps. Il mourut, en effet, à Paris, le 13 Juillet 1749, trois ans à peine après son retour. Le Marquis de Beauharnois avait épousé en 1716 Melle René Pays, sœur de Mme de Bourjoly veuve en dernier lieu de Mr Hardouneau, Seigneur de Laudianière, mais il n'en eût point d'enfants.

Ces deux hauts fonctionnaires ne fûrent pas les seuls officiers que la famille de Beauharnois de la Boische et de la Chaussée donna à la Nouvelle-France. On en retrouve encore deux autres, l'un du nom de Claude et l'autre du nom de Guillaume.—Le premier, après avoir servi quelque temps comme Lieutenant, fut promu au grade de Capitaine, ainsi qu'on le voit ailleurs. Ce fut lui qui, de concert avec le Gouverneur, obtint en 1729, sur le St Laurent, cette belle Seigneurie qui porte encore son nom. Le second, d'abord Garde-Marine, étant passé en Canada, devint Lieutenant en 1702, puis, deux ans après, Capitaine. Il ne fit qu'avancer en grade avec le temps : après avoir été nommé Aide-Major des armées navales et du fort de Rochefort en 1711, il fut fait Lieutenant puis Capitaine de vaisseau, et enfin Chevalier de St Louis. Il mourut en 1741, à St Domingue, sans être marié.

Les MM. de Beauharnois avaient encore deux autres frères ; l'un, nommé Jacques, Capitaine du premier Bataillon du régiment du Maine,qui fut tué au siège de Mayence ; l'autre, du nom de Jean, qui ne fit pas moins honneur à sa profession. " Entrés dans le service, dès qu'ils ont été " en âge de porter les armes, disait le Roi de France, ils " nous ont donné, dans toutes les expéditions militaires " et les occasions de guerre, où ils se sont trouvés, des

" marques de leur valeur et de leur fidélité, à l'exemple " de François de Beauharnois, leur père, et de leurs " ancêtres, qui, pour les services rendus à nous et aux " Rois, nos prédécesseurs, soit dans la robe soit dans " l'épée, ont été nommés Conseillers d'Etat, honorés du " collier de l'Ordre de St Michel et pourvus de charges " considérables et d'emplois militaires." Ils avaient une sœur qui devint l'épouse de Mr Bégon. [1]

Marchant sur les traces glorieuses de ses oncles, François, Marquis de la Ferté-Beauharnois, né à la Rochelle en 1714, devint Gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe en 1756, puis Chef d'Escadre des armées navales en 1764. Un autre, Claude Beauharnois, Comte des Roches-Baritand, Seigneur de la Chaussée, né à Rochefort en 1717, étant passé en Canada, fut fait successivement Lieutenant en pied, Capitaine, et enfin Lieutenant d'artillerie en 1745. Telle est, en peu de mots, l'histoire de cette illustre famille.

1 Mr Michel Bégon qui avait épousé Mlle Jeanne Elisabeth de Beauharnois, sœur des MM. de Beauharnois, dont nous venons de parler, est celui même qui remplit pendant tant d'années la charge d'Intendant du Canada. Avant d'occuper cette place, il avait déjà donné des preuves de sa capacité, d'abord comme Inspecteur-Général à la Cour, et ensuite comme Commissaire-Ordonnateur à Rochefort. Etant repassé en France, il fut nommé Intendant du Hâvre et des armées navales. Ce haut fonctionnaire, qualifié de Seigneur de la Picardière et Conseiller du Roi, était fils de Michel Bégon, de Blois, d'abord Commissaire Général à Brest et ensuite Intendant des Galères de France, et de Dame Madeleine Druilon, et l'aînée de la famille.—Scipion Jérôme, celui de ses deux frères qui venait après lui, devint Evêque et Comte de Toul, puis prince du Saint Empire. Il mourut en 1753, dans la 77e année de son âge.—Claude Michel, le cadet, d'abord Enseigne de vaisseau en 1703, puis Lieutenant de vaisseau en 1714, fut fait Chevalier de St Louis en 1718. Après avoir rempli les fonctions de Major à Québec en 1726, il reçut une pension quatre ans après. Il fut successivement Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et à Montréal, puis devint Gouverneur de ce premier poste en 1743. A sa mort, arrivée en 1748, il laissait, de son mariage avec Mlle Catherine Robert, plusieurs enfants, entr'autres trois filles qui avaient reçu leur éducation chez les Dames Ursulines de Québec.—Quant aux quatre Demoiselles Bégon, sœurs des précédents, l'une se fit Carmilite à Blois, et les trois autres se marièrent. L'aînée épousa Mr Joseph d'Arcussia, issu d'une famille noble de Provence ; la seconde fit alliance avec Mr de la Galisonnière, Gouverneur de la Nouvelle-France ; et la troisième devint l'épouse de Mr Foyal de Denuri, Gouverneur de Blois.

IIe OFFICIERS DE PLAISANCE.

Officiers Supérieurs.

De Monic, Commandant,	L'Hermite, Major,		
De Costebelle, Lieut. du Roi,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de Costebelle.

De Costebelle, Capitaine,	De la Salle, Enseigne.		
Amariton, Lieutenant,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de Villemonçeau.

De Villemonçeau, Capitaine,	Dupuis du Pensins, Enseigne.		
D'Allord de Ste Marie, Lieutenant.	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de St. Ovide.

De St Ovide, Capitaine,	Daujeac, Enseigne.		
Rousseau de Villejoin, Lieutenant,	Etc.	Etc.	Etc.

Parmi les officiers que nous venons de nommer, il en est quelques-uns qui ont rempli un rôle si brillant, que nous ne pouvons nous défendre d'en dire un mot.—Avant d'être nommé Commandant à Plaisance en 1697, Mr de Monic avait servi dans le régiment de Champagne en 1675. Etant passé en Canada, il avait rempli les fonctions de Major à Québec en 1691. Il devint ensuite Lieutenant de vaisseau à Rochefort en 1700, et, après avoir été fait Chevalier en 1707, il mourut à Bayonne.—Mr d'Allord de Ste Marie fut aussi un des plus braves officiers de son temps. De Lieutenant qu'il était, il devint Capitaine en 1712 et fut fait Chevalier de St Louis deux ans après.—Mr l'Hermite, Major à Plaisance dès 1695, se vit élevé, en 1714, par son seul mérite, au rang de Lieutenant du Roi à l'Ile Royale. Nous croyons que c'est le même, qui, après avoir été décoré de la Croix de St Louis en 1718, périt en 1725 dans le naufrage le *Chameau.*—Dans le même temps, se distinguait un autre officier qui, comme écrivain, a laissé un nom trop célèbre. C'est le Baron de Lahontan. Lieutenant réformé en 1687, il fut fait Garde-Magasin en 1693. Cette même année, il devint Lieutenant du Roi à Plaisance, poste qu'il occupa jusqu'en 1695.

1706

DE SUBERCASE, GOUVERNEUR DE L'ACADIE.

De Brouillan étant mort en 1705, Auger de Subercase fut nommé pour le remplacer. Officier du régiment de Bretagne, Mr de Subercase passa dans la Nouvelle-France en 1687. Après avoir rempli les fonctions de Garde-Magasin en 1693, de Major l'année suivante, et d'Aide-Major de la marine en 1695, il fut envoyé à Plaisance, en 1702, pour remplir la charge de Gouverneur. Trois ans après, il fut fait Chevalier, et, en 1706, son mérite le fit appeler à succéder à Mr de Brouillan. C'est, avec le Baron de St Castin, une des plus grandes figures de cette époque. Après avoir repoussé les Anglais pendant plus de quatre ans, il ne céda, en 1710, que devant le nombre.

1712

DE ST. OVIDE, LIEUTENANT DU ROI A L'ILE ROYALE.

Héritier du zèle et de la valeur de Subercase, de St Ovide porta aussi bien haut la gloire du nom français dans ces parages D'abord Enseigne en 1692, il fut fait Lieutenant en 1694, et, deux ans après, il fut promu au grade de Capitaine. Il occupait ce grade depuis trois ans, lorsque son rare mérite fit penser à lui pour la place de Lieutenant du Roi à Plaisance. C'était en 1709. Après s'être acquitté de son emploi à la satisfaction générale, il fut choisi en 1714, pour remplir les mêmes fonctions à l'Ile Royale, après de Costebelle, une autre gloire de cette époque.

1730

L'année 1730 vit mourir deux officiers de mérite : de Catalogne, jeune Lieutenant, et d'Allord de Ste Marie, Capitaine plus haut nommé. " Ste Marie, aîné, dont le " père vient de mourir, écrivait Mr de Beauharnois, se " présente pour être Enseigne en pied. Il connaît le " Génie et est recommandé par le Maréchal de Besoue."

1748

DENIS DE BONAVENTURE COMMANDANT A L'ILE ST. JEAN.

" L'arrangement qui avait été fait par rapport au Sieur " DuVivier, pour le commandement de l'Ile S[t] Jean, " écrivait, en 1748, M[r] de la Galisonnière, ne pouvant pas " avoir lieu, il est nécessaire de pourvoir à ce comman- " dement. C'est le Sieur Denis de Bonaventure qui " l'exerce provisoirement, depuis la reprise de la posses- " sion de la Colonie. Comme il s'en est acquitté jusqu'à " présent à la satisfaction des Supérieurs et au gré des " habitants, anciens et nouveaux, on estime qu'il n'y a " pas de meilleur sujet pour remplacer le Sieur DuVivier.

" Mais au lieu de lui donner le titre de Lieutenant du " Roi, que Sa Majesté avait accordé à celui-ci, elle peut " se contenter de lui accorder celui de Major. Il aura " deux cents livres d'appointement en cette qualité ; mais " il paraît juste d'y ajouter une gratification de mille cinq " cents livres, comme Commandant.

" Ce changement et celui de M[r] Du Chambon-Vergor, " autre Capitaine qui passa en Canada, laissent deux " Compagnies vacantes. On propose pour les remplir les " suivants : d'Ailleboust de la Boulasserie et Benjamin " de Villeray, anciens Lieutenants. (Signé) LAGALIS- " SONNIÈRE."

Enseigne en 1720, Lieutenant en 1731, M[r] Denis de Bonaventure était Capitaine depuis 1737 lorsqu'il fut ainsi chargé du commandement de l'Ile S[t] Jean.

OFFICIERS

passés du Canada à Louisbourg par le *Léopard*.

Beaugord,	Enseigne.	LaSaussaye (de),	Enseigne.
Bleury (de)	"	LaVoustes	"
Charly (de)	"	Lery (Chaussegros de)	"
Du Plessis,	"	Noyelle (de)	"
Du Portail,	"	Raimbault,	"
Gauthier de Varennes,	"	Villedonné (de)	"
La Pérade (Le Chev. de)	"	Villère	"
LaRonde (Denis de),	Lieutenant,	Etc.	

Le 17 Décembre 1755, mariage à Montréal de Philippe d'Agneaux de la Saussaye avec Mlle Marie Anne de Verchères, la même sans doute qui, en 1769, épousa en secondes noces Mr Pierre Trottier Desaulniers, et dont la sœur, Mlle Charlotte de Verchères, devint l'épouse, en 1767, de René Hertel de Rouville, seize ans après le mariage de Mlle Catherine de Verchères avec Pierre Hertel de Beaubassin.— Un an avant le mariage de Mr de la Saussaye, le 7 Janvier, le jour même où sa sœur, Mlle Marguerite de Bleury, épousait Louis Dandonneau du Sablé, avait lieu aussi à Montréal, celui de Jean Clément de Bleury avec Mlle Marie René Gamelin-Maugras, vingt trois ans après le mariage, dans la même ville, de Christophe Sabrevois avec Mlle Agathe Hertel.— Le mariage de Mr J. C. de Bleury avait été précédé, en 1751, de celui de Pierre-Philippe de Noyelle avec Mlle Marie-Anne Boucher, et suivi, en 1766, de celui de Mlle Marie-Madeleine Du Plessis avec J. François LeGardeur, à Montréal également, ainsi que de celui de Mlle Marguerite Sabrevois de Bleury, en 1769, avec Jean Thomas de Lorimier.— Nous retrouvons encore, en 1747, le mariage de Paul-François Raimbault de St Blain, dont la famille était alliée à celles des D'amours, des Boucher de la Perrière et de la Bruère, des de Contrecœur etc., avec Mlle Louis Hertel de Moncourt.

1750

Comme en Canada, la garnison de ce pays devait être augmentée, en prévision des éventualités. Voici, en effet, ce que porte une note de 1750 : " La garnison de cette " Colonie a été fixée sur le pied de mille deux cents " hommes qui doivent former vingt-quatre Compagnies, " de cinquante hommes chacune, indépendamment d'une " Compagnie de canonniers-bombardiers, qui n'est que de " trente hommes, mais qui sera portée à cinquante " hommes."

Officiers

désignés pour les Iles d'Amérique.

Pour être Lieutenants :

Barollon, Enseigne,	Raimbault-Groschêne, Enseigne,
Hertel de la Frenière, "	Raimbault-Lusodière, "
La Verendrye (de) "	Etc., etc.

Pour être Enseignes :

Belleville (de), Cadet,	Joannés (de), ainé, Cadet,
Du Plessis, "	La Guitterie, "

Epervanche (Le Chev. de l'), "	L..ctot (de), "
Godefroy, "	Sacquespée Domicourt, "

Fait à Québec, le 30 Octobre 1750. (Signé) LA JONCAIRE.

En 1759, l'année où Claude Raimbault de Barollon épousait Melle Marie-Therèse du Sablé, avait lieu à Montréal le mariage de Jean-Baptiste Godefroy, avec Melle Marguerite de Couagne, dont la sœur, Melle Marie Françoise, avait épousé, en 1751, Georges de Gannes, et dont une autre, Melle Louise, entrait, en 1758, dans la famille de Boucherville,[1] en contractant mariage avec Louis Boucher, pendant que, de son côté, Melle Josephte Gauthier de la Verendrye, à l'exemple de Melle Marie Catherine qui avait épousé, en 1743, Mr Jean LeBer de Senneville, faisait alliance, en 1755, avec Amable de Montigny.

1751

OFFICIERS

mariés à l'Ile Royale.

Benoist, Capitaine,		Gourville (de), Capitaine,
Boularderie (de la), Capitaine,		La Boularderie (de), "
Daujeac,	"	La Brijeonnière (de), Lieutenant,
Decoux,	"	La Vallière (de), Capitaine,
Du Hayet,	"	Villedonné (de), Enseigne,
Du Chambon,	"	Villejoin (de), Capitaine,
Du Vivier,	"	Villeray (de), Lieutenant,
Estimauville (d')	"	Etc., etc.

1 Dans les titres de Noblesse de Mr de Boucherville, il faut lire ; " de la soixante et cinquième année de notre règne," et non de la cinquième. Il faut lire également au même endroit : " fille de Joseph Cardin " et non de Jean-Baptiste de la Bruère ; " Pierre," et non pas Pierre-René ; " sept enfants," et non quatre ; " plus tard Reine d'Angleterre," et non Reine des Belges.— Aux articles de Longueuil et d'Eschambault, il faut lire : " Catherine d'Eschambault, " et non Marie Anne," ou Marie Catherine ; " veuve de Philippe Peire, " et non Melle. — Aux articles de de Lery et de Lotbinière, c'est " Lieutenant," et non Lieutenant-Colonel qu'il faut ; " Academie, " et non Institut. On nous a signalé ces inexactitudes, entre plusieurs autres, et nous aimons à les rectifier.— Sur la foi des autres, nous avons dit que le Marquis de Vaudreuil était mort en 1764 ; mais, si on s'en tient à des documents qui semblent sûrs, il ne serait décédé qu'en 1768.

FAMILLE D'ESTIMAUVILLE.

Mr d'Estimauville, ainsi que Mr Payen [1] de Noyan, appartenait à une ancienne famille noble de Normandie, dont les armes sont : des gueules à trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe. Né le 12 Mars 1714, à Trouville, Généralité de Rouen, Mr Jean-Baptiste Philippe d'Estimauville, après avoir été attaché, en 1729, en qualité de Page, au service de son Altesse Serenissime Madame la Duchesse de Bourbon, entra, en 1730, dans la Compagnie des Cadets gentilshommes, établie par le Roi à la citadelle de Metz. Etant passé de là au régiment de Lyonais en 1733, il en fut fait Lieutenant, puis devint successivement

1 Mr Bruno-Pierre Payen, Seigneur de Noyan et de Chavoy, que nous avons déjà rappelé ailleurs, descendait d'une ancienne famille noble, dont les armes sont : d'argent, à trois tourteaux de sable, posés, deux en chef et un en pointe, le premier à droite, chargé d'une rose d'or ; supports : deux athlètes et un cimier ; cri de guerre : in *arduis fortior*. Etant passé de bonne heure dans la Nouvelle-France, il y épousa Melle Catherine Lemoyne, dont il eut quatre enfants : Pierre-Jacques, Gilles-Augustin, Esther-Rolland et Pierre Benoit. Après la mort de son épouse, il contracta un second mariage avec Melle Louise Duval qui lui donna deux enfants : Paul-René et Pierre.— Pierre-Jacques parvint, comme son pére, aux premiers grades de l'armée. Ayant épousé, en 1731, Melle Catherine d'Ailleboust de Mantet, il devint père de deux enfants, dont l'un, Louis, mourut au champ d'honneur en 1760, et l'autre entra dans la famille de Repentigny.—Gilles-Augustin, dit le Chevalier de Noyan, passa en Louisiane en 1720. De son mariage avec Melle Jeanne du Manoir, il eut quatre enfants : Jean-Baptiste Philippe, par la suite Capitaine de Cavalerie, celui même qui fut enveloppé dans la disgrâce de LaFrenière et qui fut réformé en 1762 ; Pierre-Benoit, mort en bas âge ; Louis-Rolland, qui devint plus tard Enseigne de vaisseau ; et Marie-Anne, qui fit alliance avec le Comte Mallet du Puy-Valliers.— Esther-Rolland, Seigneur de Chavoy, d'abord Capitaine de vaisseau, puis Lieutenant au Corps royal d'artillerie, devint Commissaire ordinaire d'artillerie. De son mariage avec Melle Anne-Fiset Arthur de la Villarmois, il laissa plusieurs enfants, dont un entra dans le régiment de Lyonnais.— Pierre Benoit, le plus jeune, se choisit une épouse dans la famille de Mr Verdun de la Cour du Bois, Seigneur de Cormevoy.— Pierre, issu du second lit, épousa Melle Anne de la Haussaye et en eut cinq enfants : deux fils et trois filles. Une de ces dernières s'étant faite Religieuse de l'Ordre de St Augustin, devint Supérieure de l'Hopital d'Avranches, en Normandie. Jacques, l'aîné des fils, entra dans le régiment de Briqueville et fut décoré de la Croix de St Louis. Il a laissé plusieurs enfants. Telles sont les données que nous trouvons dans d'anciens papiers sur cette famille remarquable.

Capitaine de brulot, et enfin Capitaine d'une Compagnie franche, détachée de la marine pour servir de garnison à l'Ile-Royale. Le 15 Avril 1755, il fut décoré de la Croix de St Louis, continua à servir jusqu'à la prise du pays par les Anglais, et ne quitta l'armée qu'en 1766. Plusieurs années auparavant, en 1749, il avait épousé Melle Marie Charlotte d'Ailleboust qui lui donna treize enfants, dont sept survécurent. On peut voir leurs noms plus loin. A cette famille appartiennent les MM. d'Estimauville du Canada, dont l'un, après avoir rempli plusieurs charges importantes, laissa trois enfants, entr'autres M^r d'Estimauville marié à Melle Couillard ; et dont l'autre, non moins avantageusement connu, a été père de Madame Rolland.

FAMILLE DU VIVIER.

M^r Du Vivier que l'on voit jouer à cette époque un rôle proéminent, appartenait à une famille très répandue dans le pays, comme on peut le remarquer. Suivant des papiers qui nous ont été communiqués, le premier qui passa dans la Nouvelle-France, fut Mr Henri-Jules Fournier, Sieur du Vivier. Il était fils de Henri Le Fournier, Sieur du Vivier, Brigadier des Gardes du Roi, et de Dame Catherine Devaux. De son mariage contracté à Québec, avec Melle Therèse Gadois, Henri-Jules le Fournier eut trois enfants : Louis-Hector, Therèse et Marguerite. Les deux Demoiselles entrèrent dans la famille d'Ailleboust. L'une, Therèse, épousa Mr Paul d'Ailleboust, Sieur de Cuisy, et, après la mort de son mari, contracta un second mariage, en 1741, avec Mr Alexandre d'Ailleboust, Sieur d'Argenteuil. L'autre, Marguerite, fit alliance avec Mr Louis d'Ailleboust, Sieur de Coulonge. Quant à Louis-Hector, il se choisit une épouse dans la famille de Mr Cabana-Desjordis. Cette Dame, du nom de Marie-Anne, étant venue à mourir, il convola à de nouvelles noces et forma une seconde alliance avec Melle Charlotte d'Amours de Louviers, dont nous avons rappelé la famille. De ce dernier mariage, il eut, entr'autres enfants, Louis-

Hector, lequel, ayant atteint sa vingtième année, épousa, en 1763, Melle Elisabeth Roy-Desjardins. On a parlé ailleurs de l'application de Mr Duquesne à rétablir la discipline parmi les troupes, en arrivant dans son gouvernement. On peut s'en faire une idée par la lettre suivante qu'il adressait à celui des membres de cette famille qui commandait alors à la Prairie et qui était intime ami du Chevalier de la Corne. La voici : " Québec, 25 Août " 1752. Quoique je sois informé, Monsieur, que le poste " qui vous est confié, est en fort bonnes mains et que " vous avez toute la capacité désirable pour l'adminis- " tration dont il est susceptible, il m'est ordonné, dans mes " instructions, de vous faire savoir que vous devez éviter " soigneusement tout sujet de contestation avec les Sau- " vages, afin de ne point occasionner une guerre avec " eux qui ne pourrait qu'être préjudiciable au bien de la " Colonie et que le Roi veut à tout prix empêcher. A " l'égard des présents que vous avez coutume de faire aux " Sauvages, Sa Majesté exige que vous les motiviez sur " votre journal et que vous en donniez un compte éxact. " Vous voudrez bien m'en envoyer une copie. Quelque " tranquillité qui règne dans toute la dépendance de votre " poste, vous devez toujours être sur vos gardes, afin " d'éviter les surprises. Malgré la bonne opinion que " j'ai de tous les officiers de cette Colonie et de vous en " particulier, Monsieur, je suis obligé, pour me conformer " aux intentions du Ministre, de ne conserver dans leurs " postes que les officiers qui concilieront la prudence avec " les talents et j'aime à vous en informer. Ceux qui garde- " ront l'économie dont ce pays a tant besoin, seront préférés " pour les grâces que le Roi a à répandre, et on n'aura nul " égard à l'ancienneté. Je serai infiniment satisfait si " vous me mettez à même de vous distinguer dans le " compte exact et juste que je me propose de rendre à la " Cour, quand j'aurai pris par moi même connaissance " du mérite d'un chacun. J'ai l'honneur d'être très parfai- " tement, Monsieur, votre etc. (Signé) DUQUESNE."

1752

Officiers

désignés pour repasser en France par *l'Angélique*.

Chabot de Bryon, Lieutenant,
Coutreau (de), Enseigne,
Du Lechec, Enseigne,
Etc., etc.

1754

Drucourt,

Gouverneur à l'Ile Royale.

Le Cte de Raymond, Maréchal de Camp, Gouverneur de l'Ile Royale depuis 1751, étant repassé en France en 1753, Mr Drucourt lui succéda dans son commandement. On connaît sa belle défense de Louisbourg en 1758, et la gloire impérissable que s'est acquise Mme Drucourt, en rivalisant de zèle et de courage avec son mari. Après Mme Latour, aucune femme n'a plus illustré ces contrées.

1755

De Boishébert,

Commandant à la rivière St Jean.

Parmi les guerriers qui se sont rendus célèbres à cette époque tourmentée, ont peut mettre au premier rang l'illustre de Boishébert, Commandant à la rivière St Jean. Après y avoir élevé un fort en 1750, se voyant pressé de toutes parts, plustôt que de le laisser tomber entre les mains de ses ennemis, il y mît lui-même le feu en 1755.

1760

Officiers de l'Ile Royale en Canada,

par ordre, ou en congé.

Lieutenants :

Bourdon,
Johnstone,
La Potherie (de),
Villejoin (de), fils.

Enseignes :

Catalogne (de),
Grillot de Poëlly, repassé en Acadie,
Hertel (Etienne),
Hertel (Michel),
Hertél de Sorel,
Poupet de la Boularderie.

OFFICIERS DE LA GARNISON DE LOUISBOURG

restés en Canada après la Capitulation du 8 Septembre 1760.

Ailleboust d'Argenteuil (d'), Lieut. réformé, Hertel, Capitaine réformé.

1761

OFFICIERS ET FAMILLES DE L'ILE ROYALE.

ETAT-MAJOR.

Famille Loppinot :

Loppinot, Major,	59 ans.	Mlle Madeleine Loppinot,	22 ans.
" fils,	45	" Victoire "	14
L. Beauport, Lieut. en Louisiane, 25 ans,		" Charlotte "	10
		Loppinot, fils,	9
L. de la Frezillière, Enseigne, 29 ans.			

Famille de la Brijeonnière :

De la Brijeonnière, A.-Maj.	46 ans.	Anne de la Brijeonnière,	11 ans.
" fils,	16	Joseph "	9
" "	7	Hélène "	3

CAPITAINES D'INFANTERIE.

Famille Benoist :

Benoist, Capitaine,	75 ans.	Mlle Marie-Anne Benoist,	38 ans.
" Henri, Lieut. à Cayenne,	27	" Marie "	24
		" Emilie "	22
		" Jeanne "	19

Famille Decoux :

Decoux, Capitaine,	52 ans.	Mlle Jeanne Decoux,	23 ans.
" Enseigne,	24	" Marguerite "	21
" Louis-Marie,	11	" Louise "	9
" Gabriel,	7		

Famille DuChambon :

DuChambon, Capitaine,	51 ans.	Mlle Jeanne DuChambon,	12 ans.
" François,	10		

Famille d'Estimauville :

D'Estimauville, Capitaine,	49 ans.	Mme d'Estimauville,	32 ans.
" Charles,	13	Louise "	12
" Gabriel,	14	Josephte "	10
" Robert,	9	Elisabeth "	1
" André,	5		
" Jean-Baptiste,	3		

Le 13 Mai 1783, J.-Bte d'Estimauville épousait à Montréal Mlle Marie-

Josephte Couraud de la Côte, dont la famille était alliée à celle d'Ailleboust.

Famille de Gourville :

De Gourville, Capitaine,	53 ans.	Mme de Gourville,	44 ans.
" Michel Dupont, Ens.,	24	Anne "	20
" Antoine Dupont (neveu),	12	Marie-Anne "	18

Famille Laforêt :

Laforêt, Aide-Major,	37 ans.	Mme Laforêt,	24 ans.
"	1		

Famille Le Neuf de la Vallière :

Le Neuf de la Vallière, Cap.,	50 ans.	Melle de la Vallière (sœur),	37 ans.
" " fils,	12	" Charlotte (fille),	14
" " "	11		
" de Beaubassin,	2		

Famille Le Neuf de Boisneuf :

Le Neuf de Boisneuf, Capt.,	45 ans.	Mme de Boisneuf.	28 ans.
" "	10	" de la Potherie,	1
" de Montenay,	3		

Famille Rousseau-Dorfontaine :

Rousseau-Dorfontaine Capt.	45 ans.	Mme Dorfontaine,	45 ans.

Famille de St. Aigne :

De St Aigne,	50 ans.	Mme de St Aigne,	27 ans.
" Côme,	10	Josephte "	3

AUTRES CAPITAINES :

De la Pérelle, Henry,	40 ans.	Dumaine,	35 ans.
Lechier de St Simon,	41		

CAPITAINE RÉFORMÉ :

De la Boularderie,	57 ans.	Mme de la Boularderie,	49 ans.
" fils,	24	Richard "	19
" "	21	De Vely "	14

LIEUTENANTS :

Bourdon,	42 ans.	Mme Bourdon, à Halifax,	34 ans.
" Marguerite.	7	Louise "	3
DuPortail,	34	Mme DuPortail,	25
DuVivier,	45	Mme DuVivier,	37
" Charlotte,	3	Louise "	1
LaPommeraye,	33	Mme LaPommeraye,	26
" Jean-Baptiste,	1	Melle de Villedonné,	11
Villedonné (de)	47	Mme de Villejoin,	19
" Enseigne	22		
Villejoin (Rousseau de)	30		

Autres Lieutenants :

Boisberthelot (de)	33 ans.	LaVouste,	37 ans.
DeGoutins,	33	Lery (Chaussegros de)	35
Langis de la Pilette,	33		

Lieutenants d'artillerie :

LaBoucherie,	33 ans.	Mme de la Boucherie,	27 ans.
" Louis,	2	Marguerite, "	1

Chirurgien-Major des troupes :

Bertin,	60 ans.	Mme Bertin,	32 ans.
"	26	Charles Bertin,	8

Enseignes en Pied :

D'Ailleboust (Le Chevalier)	28 ans.	Mauriet,	28 ans.
Boisberthelot (Le Chev. de)	22	Noyelle (de)	40
" (Pélerin)	24	Périgny (de)	25
Bonaventure (Denis de)	14	Rondeau,	23
Carrerot,	27	Sabattier,	26
Catalogne (de)	27	St Aigne (de)	22
Cournoyer (Hertel de)	28	Villeray (de)	25
Cusaque (de)	23	Etc., etc.	

Enseignes en Second :

Carrerot (André)	21 ans.	DeTournay,	40 ans.
DeVilleray,	21		

Veuves :

Mme Chauvelin,	25 ans.	Mme Thiery,	45 ans.
fille	4	Madeleine "	18
Mme Denis,	34	Victoire "	15
fille,	9	François "	13
Mme DuHayet,	46	Mme DeVilleray,	47
Mme de Montalembert,	27	Melle "	19
Pierre "	7	Etc., etc.	

Fait à Rochefort.

Capitaines destinés a St. Domingue.

Famille de Verteuil :

DeVerteuil, Capitaine,	40 ans.	Henri de Verteuil,	4 ans.
Mme "	27	Victoire "	7
Pierre "	8	Josephte "	2

Famille d'Ailleboust de Villemer :

Villemer (d'Ailleboust de)	30 ans.	Mme d'Ailleboust,	22 ans.
			11

AUTRES :

DuPlessis-Faber,	41 ans.	LeNeuf de la Potherie,	32 ans.

ENSEIGNES :

Cournoyer de Chambly,	27 ans.	Rousseau-Dorfontaine,	27 ans.

DÉPART

DES TROUPES DE LA COLONIE.

1760

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés à Rochefort le 28 Septembre.

De Goutins-Brecourt, Enseigne,
Denis de la Ronde, Capitaine,
Ligneris (de), Enseigne,
Villeray d'Artigny, (Le Chev. de),
44 anciens soldats,
2 Sergents, 3 Caporaux,
1 Tambour, 2 Canonniers,
20 recrues.

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés des prisons d'Angleterre, le 29 Septembre.

Boucherville (de), Enseigne,
Du Chambon-Vergor, Capitaine,
3 Sergents,
2 Caporaux,
3 Tambours.
La Pilotte, Lieutenant,
Montarville (de), Enseigne,
37 vieux soldats,
11 recrues.

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés à la Rochelle par les vaisseaux :

Le *Parlementaire*,
Le *Brique-Gallet*,
Le *Roy*,
Le *Grandville*,
Le *Malbeck*,
Le *Anna*,
Le *Dauphin*,
Le *Royant* et *Bordeaux*,
Le *Charleston* et *Rébecca*,

et licenciés à Rochefort, du 12 au 23 Décembre.

Nom des Compagnies :	*Nombre des hommes :*
BEAUJEU (de)	3 Sergents, 4 Caporaux, 1 Tambour, 22 Fusilliers.
BELESTRE (de)	3 Caporaux, 1 Tambour, 17 Fusilliers.
BENOIST	1 Fusillier.
BOISHÉBERT (de)	3 Sergents, 1 Caporal, 8 Fusilliers.
CHAUSSEGROS de Lery	2 Caporaux, 16 soldats.
COURTEMANCHE (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 1 Tambour, 12 Fusilliers.

DeLorimier	2 Caporaux, 2 Tambours, 1 Fifre, 14 Fusilliers.
DuBuisson	2 Sergents, 1 Caporal, 1 Tambour, 14 Fusilliers.
Eschaillons (d')	4 Caporaux, 1 Tambour, 24 Fusilliers.
Gannes de Falaize (de)	2 Sergents, 13 Fusilliers.
Gaspé (de)	2 Sergents, 20 Fusilliers.
Herbin	1 Sergent, 4 Caporaux, 18 Fusilliers.
Hughes (d')	2 Fusilliers.
La Colombière (de)	2 Sergents, 3 Caporaux, 23 Fusilliers.
LaCorne (Chev. de)	3 Caporaux, 2 Tambours, 19 Fusilliers.
LaPerrière (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
LaRoche (de)	3 Fusilliers.
LaRonde (de)	3 Sergents, 3 Caporaux, 24 Fusilliers.
LaValterie (de)	1 Caporal, 11 soldats.
Ligneris (de)	1 Sergent, 2 Caporaux, 16 Fusilliers.
Lotbinière (de)	2 Sergents, 4 Caporaux, 15 Fusilliers.
Lusignan (de)	1 Sergent, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
Marin	1 Caporal, 1 Tambour, 15 Fusilliers.
Mézières (de)	2 Sergents, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
Montigny (de)	1 Caporal, 18 Fusilliers.
Portneuf (de)	1 Sergent, 8 Fusilliers.
Raymond	3 Sergents, 2 Caporaux, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
Repentigny (de)	3 Sergents, 1 Tambour, 23 Fusilliers.
Rouville (de)	5 Fusilliers.

St. Luc (de)	2 Sergents, 17 Fusilliers.
St. Martin	1 Sergent, 3 Caporaux, 1 Tambour, 18 Fusilliers.
St. Ours (de)	1 Sergent, 1 Caporal, 11 soldats.
St. Vincent	1 Fusillier.
Vergor	3 Sergents, 4 Caporaux, 8 Fusilliers.

" Sur ce nombre d'hommes, 39 sont blessés, ou malades."

Fait à Rochefort, ce 30 Décembre 1760. (Signé) Briault.

ROLE DES TROUPES DE LA MARINE

D'APRÈS UN ÉTAT SIGNÉ, A LA ROCHELLE, LE 18 AOUT 1761.

I° COMPAGNIE DES CANONNIERS-BOMBARDIERS.

Capitaines :

Fiedmont (Jacquau de), en France. Lusignan (de), en France.

Mr Jacquau de Fiedmond, d'abord Enseigne de la Compagnie des canonniers bombardiers de l'Ile-Royale, en 1748, puis Enseigne de celle du Canada, en 1750, fut fait Lieutenant de cette même Compagnie en 1753, Capitaine en 1759, et devint Chevalier de St Louis en 1760. Ce fut lui qui, avec Mr de Joannès, Major de Québec, insista auprès de Mr de Ramezay, après la bataille des Plaines d'Abraham, pour qu'on abandonnât la Basse-Ville et qu'on se retirât avec toutes les forces dans Québec, au lieu de capituler précipitamment. Si ce conseil eût été suivi, le drapeau français flotterait peut-être encore sur les remparts de la ville de Champlain.—Précédemment Commandant au fort de St Fredéric, Mr de Lusignan remplissait les mêmes fonctions à celui de Chambly au moment de la lutte suprême.

Lieutenants :

Aubert, en France. Danzeville, resté en Canada.

Enseignes :

Juchereau, en France, LaBruère (de), en France,
Juchereau-Duchesnay, en France. Lotbinière (de), en France.

II° Compagnies Franches.

Capitaines restés en Canada :

Beaujeu (de) LaCorne St Luc (de)
Belestre (de) LaValterie (de)
Beranger, Lery (Chaussegros de)
Courtemanche (Le Gardeur de) Lusignan (de)

DeLorimier,
Du Buisson,
Gannes de Falaize,
LaCorne (Le Chev. de)
Rouville (Hertel de)
St Ours (de)
Vergor (Du Chambon)
Villemont.

CAPITAINES PASSÉS EN FRANCE :

Benoist (Le Chev.)
Bergue (de)
Boishébert,
Herbin,
Hughes (d')
LaChauvignerie (de)
LaColombière (La Corne de)
Lanaudière (de)
La Roche-Vernay (de)
Le Borgne,
Lotbinière (de)
Marin,
Montesson (Le Gardeur de)
Montigny (de)
Repentigny (Le Chev. de)
Repentigny (de)
St Vincent,
Vassan (de)
Etc.

LIEUTENANTS RESTÉS EN CANADA :

Conterrot,
Contrecœur (Pecaudy de)
Desjordis-Villebon,
Epervanche (Le Chevalier de l')
Joncaire de Chauzonne,
Langy (Le Chevalier de)
Levreau de Langy,
Morville,
Niverville (Le Chevalier de)
Niverville de Montizambert (de)
Noyelle de Fleurimont,
Rigauville (de)
Simblani (Duverger)
Varennes (de la Verendrye).

LIEUTENANTS PASSÉS EN FRANCE :

Bailleul, l'aîné,
Celoron (Le Chevalier)
Cournoyer (Hertel de)
DeCombre,
Drouillon,
DuPlessis-Faber,
Duverger-Simblani,
Godefroy,
Hertel de Beaubassin,
Lanoue (de)
Larminat,
Montmidy (de)
Noyelle (de), l'aîné,
Portneuf-Neuvillette,
Raimbault,
Sabrevois de Bleury,
Sauveur de Nigon,
St Laurent,
St Rome,
St Vincent.

ENSEIGNES

restés en Canada :

Ailleboust (d')
Belestre (de), fils,
Cabana (Joseph)

passés en France :

Albergati-Vèza (d')
Barollon,
Boucherville (de)

Clignancourt (de)
DeLorimier, l'aîné,
DeLorimier-Verneuil,
De Muy,
Des Plaines (d'Amours),
Duchesnay,
Joannès,
LaBruère (de),
LaChapelle,
La Durantaye (de),
Lafrenière (Hertel de),
LeGardeur (Laframboise),
La Valterie (de),
Linctot, l'aîné,
Louvigny (Mouët de),
Louvigny (Joseph de),
Niverville (Grandpré de),
Normanville (de),
Raimbault, l'aîné,
Raimbault-Groschêne,
Rocheblave (de),
Varennes (de),
Verchères (de),
Villeray de la Cardonnière,

Boucherville de Montarville (de)
Celoron de Blainville,
Cery (d'Ailleboust de),
Clapier (Le Chevalier),
Coutras,
Crecy (Le Chevalier de),
Cuisy d'Argenteuil,
Drouet de la Coulonnière,
Drouet de Mareuil,
Duchesnay,
DuSablé,
Epervanche (Eustache de l'),
Herbin,
Hiché,
La Chauvignerie (de),
La Chevrotière (de),
LaMorandière (de),
LaMorandière du Coudray (de),
Le Borgne,
Ligneris (Marchant de),
S[t] Simon,
Toupin,
Vassan (de),
Villeray (Jean de).

Quel fut le témoignage rendu à ces troupes, et comment fut récompensée leur intrépide valeur? C'est ce que nous apprennent les lignes qu'on va lire : " Les troupes " détachées de la marine, revenant du Canada, au nombre " de près de quarante Compagnies d'infanterie, y ont par- " faitement bien servi pendant toute la guerre. L'impos- " sibilité de leur continuer leur solde sur les fonds des " Colonies, a obligé de licencier tous les soldats, à mesure " qu'ils sont arrivés en France, en leur donnant à chacun " une conduite pour se rendre chez eux.

" A l'égard des officiers, on peut dire en général qu'ils " se sont tous bien comportés, à la réserve de quelques- " uns qui ont eu part aux gains illicites d'une adminis- " tration répréhensible. Il y en a plusieurs qui sont restés " en Canada, mais la plus grande partie est revenue en " France. Il est de la bonté du Roi de conserver à ces

" officiers au moins une demie solde, par forme de subsis-
" tance, la plupart n'ayant aucunes connaissances en
" France. On la propose de deux cent cinquante livres
" pour les Capitaines, de deux cent pour les Lieutenants,
" de cent cinquante pour les Enseignes en pied et de
" cent vingt pour les Enseignes en second, et à proportion
" pour les officiers d'Etat-Major et de l'Artillerie, le tout
" jusqu'à la paix, où l'on sera en état de fixer leur sort.

" Mais, comme dans cet arrangement, on renvoie du
" service tous les officiers justement soupçonnés d'avoir
" eu part à des profits illicites, il paraît convenable d'ac-
" corder quelques récompenses à ceux qui les méritent
" par l'ancienneté de leurs services, leur bonne conduite,
" ou à cause des blessures considérables qu'ils ont reçues.
" Dans cette vue, on propose d'accorder la Croix de St
" Louis à plusieurs."

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE [1]

passés en France sur le vaisseau *La Jeanne.*

CAPITAINES :

Bérenger,	DeGannes de Falaize,
Hertel de Louisbourg,	Lery (Chaussegros de).

LIEUTENANTS :

Coutras,	Niverville (de)
Fleurimont de Noyelle,	Normanville (de).

ENSEIGNES :

DeLorimier, aîné,	Mouët de Louvigny,
DeLorimier-Verneuil,	Niverville-Grandpré (de)
DeLorimier (Guillaume)	Rocheblave (de)

CADETS :

Lery (Chaussegros de)	Montesson (Le Gardeur de).

Québec, 10 Octobre 1761. (Signé) LANDRIEFF.

OFFICIERS

embarqués sur *l'Auguste*, sombré en mer.

1 Comme on peut le remarquer, parmi ces officiers, ainsi que parmi les précédents, quelques uns venaient de l'Ile Royale.

Capitaines :

La Corne (Le Chevalier de)	St Luc de la Corne.
Portneuf,	

Lieutenants :

Godefroy,	St Blain (Raimbault de)
La Verendrye (Gauthier de)	St Paul (LeBer de)
Pecaudy de Contrecœur,	Varennes (Gauthier de)

Enseignes :

La Durantaye,	Raimbault-Groschêne.
La Perrière (Boucher de)	

Cadets :

Dubreuil (La Corne)	Senneville (LeBer de)
La Corne (Le Chevalier)	Villebon.

Officiers du détachement de la Marine

morts en Canada après le départ des troupes.

Chatelain, Cap. réf., 29 Avril.	Morville (de), Lieut., le 7 Sept.
Levreau de Langis, Lieut., 11 Sept.	Villeray d'Arti[illegible] (de), Lieut., 9 Ja.
La Morandière (R. de). Ing., 25 Sept.	Villeray de la Cardon. (de), 8 Juil.

Officiers

décédés en Canada après le mois d'Octobre.

Bercy (de), Enseigne, 7 Avril.	La Martinière (de), Capt., 27 Déc.
La Corne (de), Capitaine, 2 Avril.	La Plante (de), Lieut., 4 Août.

1762

Officiers

arrivés au Hâvre, le 1er Janvier 1762, par *le Moulineux*, venant de Québec, et lieu de leur résidence.

Capitaines :

DuBuisson, à Paris.	Vergor (Du Chambon), à Roche-
Rouville (Hertel de), à la Rochelle.	fort. Etc.

Lieutenants :

Chabert-Joncaire, à la Rochelle.
Epervanche (Le Chevalier de l'), Château-Gontier.

Enseignes :

Godefroy de Linctot,	à Rochefort.	Richardville (de),	à Rochefort.
Hertel (Le Chevalier),	"	Sacquespée (Le Chev. de),	"
Hertel de Chambly,	"	Sacquespée-Domicourt,	"
Linctot (Maurice),	"	Trevet de l'Epervanche,	"
Linctot, cadet,	"	Etc. Etc.	Etc.

Cadets :

Chabert, ainé, à la Rochelle.		Salaberry (de),	à Rochefort.
Chabert, cadet,	"	Villeray d'Artigny (de),	"
DuBuisson, ainé,	"	Yon (d'), de l'Artillerie,	"
DuBuisson, cadet,	"	Etc. Etc.	Etc.

(Signé) Mestral.

1763

OFFICIERS DE L'ILE ROYALE

servant à Rochefort.

Capitaines :

Boisneuf (LeNeuf de)
Decoux,
Denis de la Ronde,
Dorfontaine,
Du Chambon,
Gourville (de), absent,
Hertel, Capitaine reformé,
LaBoularderie (de),
LaBrijeennière (de la), Aide-Major.
La Pérelle (de la)
LaValterie (de la)
Loppinot, Major,
S[t] Aigne (de)
Tryon (Le Chevalier de)
Verteuil (de)

Lieutenants :

Ailleboust (Le Chevalier d')
Boisberthelot (Le Chevalier de)
Boisberthelot,
Bonaventure (Denis de)
Carrerot,
Catalogne de (en Canada),
DeCoux,
Fermanel,
Hertel de Cournoyer,
LaBoularderie (de)
Loppinot de Frezillière,
Moriette,
Noyelle (de)
Rondeau,
Sabattier,
St. Aigne (Côme de),
Villedonné (de)
Villeray (Le Chevalier de)

Enseignes :

Carrerot (André),
Villeray de la Cardonnière (de).

Officiers

qui doivent retourner aux Iles d'Amérique.

Daujeac, père, Gouverneur,	3 Sergents,
" fils, Sous-Lieutenant,	4 Caporaux,
" " Enseigne,	2 Tambours,
LaBoucherie-Fromentau, Lieut.	4 Canonniers,
L'Espérance (Le Baron de), Cap.	35 Soldats.

(Signé) Daujeac.

Officiers

désignés pour d'autres Colonies.

Bailleul (de),
Noyelle (de)
Ligneris (Le Chevalier de),
Vaubadon, (Le Chevalier de)

1763

Officiers

qui ont obtenu des passeports pour retourner en Canada.

Capitaines :

Belestre (de),
Lanaudière (de),
LaNoue (de),
Longueuil (de), ex-Gouv. des T.-R.
Montesson (Le Gardeur de),
Ramezay (de), ex-Lieut. du Roi.
Rouville (Hertel de),
Etc. Etc. Etc.

Lieutenants :

Hertel de Beaubassin,
Montizambert (de),
Niverville (Le Chevalier de),
Sabrevois de Bleury.

Enseignes :

Coutras,
Duchesnay,
Godefroy de Linctot,
Hertel (Le Chevalier),
Hertel de Chambly,
LaMorandière (de),
Lotbinière (de),
Normanville (de),
Richardville (Drouet de),
Etc. Etc. Etc.

Cette même année 1763, parvint à Montréal la nouvelle de la mort tragique de deux des fils du deuxième Baron de Longueuil, ancien Gouverneur de Montréal. Elle était ainsi constatée : " Par des lettres reçues du Comte " de Vaudreuil, Lieutenant-Général de l'armée navale de " Sa Majesté, de Messieurs de Vaudreuil, ses neveux, et " de Mr de Bienville, grand oncle des défunts, il est avéré " que MM. LeMoyne de Longueuil et Maricourt, fils de " Mr le Baron de Longueuil, en son vivant Gouverneur " de Montréal, ont péri aux attérages de St Domingue, en " attaquant un corsaire ennemi, avec une chaloupe dé- " tachée de leur vaisseau. (Signé) Panet."

1764

JUGEMENT RENDU CONTRE BIGOT ET SES COMPLICES.

Commencée le 19 Septembre 1761, l'enquête contre Bigot et ses complices se termina en 1764 par la condamnation des coupables. Sur cinquante inculpés, dix furent condamnés aux peines suivantes :

Bigot, Intendant, banni à perpétuité ; biens confisqués ; 1,000 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

Varin, Sub-délégué, banni à perpétuité ; 500 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

Bréard, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 300,000 livres de restitution.

Cadet, Munitionnaire, banni de Paris pour 9 ans ; 500 livres d'amende ; 6 millions de restitution.

Pénissault, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

Maurin, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

Copron, Commis de Cadet, condamné à être admonesté en Chambre ; 6 livres d'aumône ; 600,000 livres de restitution.

Estèbe, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 30,000 livres de restitution.

Martel, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 100,000 livres de restitution.

DeNoyan, Lieutenant du Roi, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône.

Six autres, qui étaient absents, fûrent également condamnés, mais à des peines plus légères, leur culpabilité étant moins notoire. — Cinq autres fûrent simplement blâmés d'avoir inconsidérement visé les inventaires des vivres et invités à ne plus récidiver. — Les autres fûrent déchargés de toute accusation, jusqu'à ce qu'il fut plus amplement informé contre eux. — Le 11 Janvier 1764, ce jugement fut lu et publié à son de trompe. Il avait été rendu par vingt-sept Juges, présidés par Mr de Sartines, Lieutenant-Général de police.

RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES PERSONNES PASSÉES EN FRANCE

(De 1766 à 1777.)

Les Delles d'Ailleboust de Cery, filles de l'ancien Capitaine des portes de Québec, touchaient chacune une

pension.—Mme d'Ailleboust, veuve de l'ancien Lieutenant du Roi, recevait également une pension.

Melle Marie-Anne ARNOUX, fille de Mr Arnoux, Chirurgien-Major, s'était retirée près de Soissons, où on la voyait en 1774.

Mr Thomas Marie CUGNET, ci-devant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, vivait à Paris en 1777. Il avait alors 49 ans.

Melle Marie-Françoise de Couagne, âgée de 54 ans, veuve de Mr de GANNES, se trouvait à la même époque à Tours, où elle avait fixé sa résidence.

Mr Pierre DELINO, ancien Grand-Voyer du Canada, âgé de 58 ans, était allé habiter Blois, où il séjournait en 1777.

Le Chevalier DELORIMIER, Lieutenant des troupes en Canada, couvert de quatre honorables blessures, âgé de 41 ans, avait été s'établir près de Bésançon, vers 1766.

Melle DENIS DE LA RONDE, fille de l'ancien Capitaine de ce nom, s'était également retirée en France, où elle touchait une pension.

Mme veuve DESMELOISES recevait aussi une pension et demeurait à Paris, où bon nombre d'autres Canadiens s'étaient d'abord fixés.

Le Chevalier Jean-Baptiste Renaud DUBUISSON, fils aîné du Capitaine de ce nom, d'abord Cadet et ensuite Lieutenant d'une Compagnie du Corps Royal d'artillerie, alors âgé de 31 ans, demeurait en 1777 près de Laon.

Mme Madeleine Lefebvre DUPLESSIS-FABER, touchait en 1776 une pension de 176 livres et résidait près de Tours.

Melle DUSABLÉ se trouvait à la même époque près de Saumur, où elle avait fixé son séjour.

Mme veuve D'ESCHAILLONS demeurait à Paris en 1777.

Mr Jacques Joseph GUITTON DE MONREPOS, ancien Lieutenant-Général de justice et de police à Montréal, alors âgé de 68 ans, était établi à la même époque, près d'Agen.

Mr JUCHEREAU DE ST. DENIS, fils d'un ancien Conseiller

du Cap St Domingue, avait une pension de 100 livres, et habitait en 1775 l'Ile de France.

Mr LANDRIEFF DESBORDES, Commissaire de la marine en Canada, âgé alors de 65 ans, demeurait à Tours en 1777.

Mr LERMET, ancien écrivain de la marine, habitait dans le même temps, près de Marseille.

Melle Marie Thérèse de LIGNERIS qui touchait, ainsi que sa sœur, une pension de 200 livres, vivait à Paris en 1767 Elle avait alors 27 ans.

Mr François Mouët de LOUVIGNY, Enseigne dans les troupes, couvert de plusieurs blessures, et alors âgé de 49 ans, s'était retiré près d'Uzès en 1776.

Mme veuve MANTET demeurait à Paris en 1777.

Mr Pierre Michel MARTEL, Commissaire de la marine, avait, à la même époque, fixé son domicile à Tours.

Mr DEMONTIGNY, ancien Capitaine du Canada, résidait également près de Tours où il touchait sa pension de Chevalier.

Mme veuve PERRAULT, épouse de l'ancien Major des milices, habitait aussi la Touraine en 1776.

Mr Ignace PERTHUIS, ancien Procureur du Roi de la Prévosté et Amirauté de Québec, alors âgé de 61 ans, était allé se fixer, avec son fils aîné, à Marseille, où on le voyait en 1777.

Mr SABREVOIS DE SERMONVILLE, Aide-Major à Montréal, était aussi passé en France, où il touchait une pension.

Mme St SAUVEUR DE NIGON, née Catherine Chaboilliez, s'était retirée à Nîmes, où elle vivait en 1777.

SOMMAIRE.

PAGES